



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P178_2021

Date : 15/06/2021

OBJET : Modification du tableau des emplois

Exposé

Pôle Stratégie et Développement Territorial

Direction Habitat Logement Gens du Voyage

Il est proposé la création de :

- 2 postes dans les cadres d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe) et des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de conseillers techniques instructeurs aide à la pierre.
- 1 poste dans les cadres d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial), des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe), des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur territorial principal) et des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2^{ème} classe, technicien territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de chargé de mission SARE.

Direction Tourisme Nautisme et Outils d'Attractivité

Il est proposé la création de :

- 1 poste sur le grade d'adjoint d'animation territorial à temps non complet de 28h/35h en qualité d'animateur Moulin à Vent du Cotentin.
- 1 poste sur le grade d'animateur territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet en qualité de médiatrice Culturelle chargée du développement du public.

Pôle Proximité et Aménagements

Pôle de Proximité Cœur de Cotentin

Il est proposé la création de :

- 2 postes dans les cadres d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe) et des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de conseillers techniques accueil bus France Service.
- 1 poste sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet en qualité de chargé de projet réseau de lecture partagée.
- 1 poste sur le grade d'agent social territorial à temps complet en qualité d'agent crèche La Farandole 3.
- 1 poste sur le grade d'agent social territorial à temps complet en qualité d'agent crèche La Farandole 4.
- 1 poste sur le grade d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 28h30/35h en qualité d'animatrice RAM/LEP.

Pôle de Proximité des Pieux

Suite à départ en retraite, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de vagemestre.

Suite à départ de la collectivité, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'assistante administrative pôle ressources siège Les Pieux 4.

Il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique territoriaux (assistant d'enseignement artistique territorial, assistant d'enseignement artistique territorial principal de 2^{ème} classe, assistant d'enseignement artistique territorial principal de 1^{ère} classe) à temps non complet de 4h/20h en qualité de conseiller technique assistant d'enseignement artistique PP. Les Pieux 26.

- 1 poste sur le grade d'assistant d'enseignement artistique territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet de 7h20/20h en qualité de conseiller technique assistant d'enseignement artistique PP. Les Pieux 20.

Suite à changement de quotité horaire, il est proposé la modification du poste suivant :

- 1 poste sur le grade d'assistant d'enseignement artistique territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet en qualité de conseiller technique assistant d'enseignement artistique PP. Les Pieux 22 : la quotité horaire passant de 3h35/20h à 3h40/20h.

Pôle de Proximité de la Vallée de l'Ouve

Il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux (adjoint d'animation territorial, adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe) à temps non complet de 7h00/35h en qualité d'agent des écoles.

- 1 poste sur le grade d'adjoint technique à temps non complet de 4h27/35h en qualité d'accompagnatrice scolaire.

- 1 poste sur le grade d'adjoint technique à temps non complet de 9h22/35h en qualité d'accompagnatrice scolaire.

Pôle Service Technique

Direction du Cycle de l'Eau

Suite à départ de la collectivité, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'agent d'exploitation réseaux EU/EP La Hague 2.

Direction de l'ingénierie et des bâtiments

Il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de conseiller technique marchés publics et comptabilité.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2021_055 du 6 avril 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°1,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Décide

- **De modifier** le tableau tel que défini ci-dessous :

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe)	2	TC	Création	<i>Direction Habitat Logement Gens du Voyage</i> Conseillers techniques instructeurs aide à la pierre
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe)				
Cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial)	1	TC	Création	<i>Direction Habitat Logement Gens du Voyage</i> Chargé de mission SARE
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe)				
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur territorial principal)				
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2 ^{ème} classe, technicien territorial principal de 1 ^{ère} classe)				
Grade d'adjoint d'animation territorial	1	28h00/35h	Création	<i>Direction Tourisme Nautisme et Outils d'Attractivité</i> Animateur Moulin à Vent du Cotentin
Grade d'animateur territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	TC	Création	<i>Direction Tourisme Nautisme et Outils d'Attractivité</i> Médiatrice Culturelle chargée du développement du public

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe)	2	TC	Création	<i>Pôle de Proximité Cœur de Cotentin</i> Conseillers techniques accueil bus France Service
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe)				
Grade d'assistant de conservation du patrimoine territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	TC	Création	<i>Pôle de Proximité Cœur de Cotentin</i> Chargé de projet réseau de lecture partagée
Grade d'agent social territorial	1	TC	Création	<i>Pôle de Proximité Cœur de Cotentin</i> Agent crèche La Farandole 3
Grade d'agent social territorial	1	TC	Création	<i>Pôle de Proximité Cœur de Cotentin</i> Agent crèche La Farandole 4
Grade d'adjoint d'animation territorial principal de 2 ^{ème} classe	1	28h30/35h	Création	<i>Pôle de Proximité Cœur de Cotentin</i> Animatrice RAM/LEP
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	TC	Création	<i>Pôle de Proximité des Pieux</i> Vaguemestre
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	TC	Création	<i>Pôle de Proximité des Pieux</i> Assistante administrative pôle ressources siège Les Pieux 4

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique territoriaux (assistant d'enseignement artistique territorial, assistant d'enseignement artistique territorial principal de 2 ^{ème} classe, assistant d'enseignement artistique territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	4h00/20h	Création	<i>Pôle de Proximité des Pieux</i> Conseiller technique assistant d'enseignement artistique PP. Les Pieux 26
Grade d'assistant d'enseignement artistique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	7h20/20h	Création	<i>Pôle de Proximité des Pieux</i> Conseiller technique assistant d'enseignement artistique PP. Les Pieux 20
Grade d'assistant d'enseignement artistique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	3h40/20h	Modification du temps de travail	<i>Pôle de Proximité des Pieux</i> Conseiller technique assistant d'enseignement artistique PP. Les Pieux 22
Cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux (adjoint d'animation territorial, adjoint d'animation territorial principal de 2 ^{ème} classe, adjoint d'animation territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	7h00/35h	Création	<i>Pôle de Proximité de la Vallée de l'Ouve</i> Agent des écoles
Grade d'adjoint technique	1	4h27/35h	Création	<i>Pôle de Proximité de la Vallée de l'Ouve</i> Accompagnatrice scolaire
Grade d'adjoint technique	1	9h22/35h	Création	<i>Pôle de Proximité de la Vallée de l'Ouve</i> Accompagnatrice scolaire
Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	TC	Création	<i>Direction du Cycle de l'Eau</i> Agent d'exploitation réseaux EU/EP La Hague 2

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	TC	Création	<i>Direction de l'ingénierie et des bâtiments</i> Conseiller technique marchés publics et comptabilité

- **De dire** que pour élargir les possibilités de recrutement, notamment en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, il convient de préciser que les postes de catégories A, B et C peuvent être pourvus par des contractuels sur le fondement des articles 3-2 et 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et de l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire** que la collectivité se réserve le droit de pourvoir le poste de directeur général des services via l'article 47 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. Le recrutement interviendrait sur l'emploi de directeur général des services d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants. L'agent sera classé, dans cet emploi, à l'un des échelons correspondant à cet emploi, en fonction de la durée et du niveau de son expérience professionnelle antérieure, en application de l'article 1^{er}-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire** que la collectivité peut recruter des agents contractuels, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article 3, alinéa 2° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération par référence au premier grade du cadre d'emplois concerné par le besoin. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **D'arrêter** le tableau des effectifs annexé à la présente délibération,
- **De dire** que les crédits afférents sont prévus et inscrits au chapitre 012, charges de personnel du budget principal 2021,

- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Le Président,

David MARGUERITTE

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS NON COMPLET
-------------------	------------	-----------------------	-------------------	-------------------

FILIERE ADMINISTRATIVE

DGS d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants	A	1	1	0
DGA des services des communes de 150 000 à 400 000 habitants	A	6	3	0
Administrateur général	A	1	0	0
Administrateur hors classe	A	2	1	1
Administrateur territorial	A	3	1	0
Directeur territorial	A	1	0	0
Attaché hors classe	A	11	0	0
Attaché Principal	A	37	18	2
Attaché territorial	A	58	22	3
Secrétaire de mairie	A	0	0	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	40	18	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	41	13	0
Rédacteur territorial	B	59	17	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	61	40	3
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	C	58	22	6
Adjoint administratif territorial	C	96	46	4
TOTAL		475	202	21

FILIERE ANIMATION

Animateur principal de 1ère classe	B	6	2	3
Animateur principal de 2ème classe	B	3	2	1
Animateur	B	11	2	3
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	28	5	20
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	34	5	21
Adjoint d'animation territorial	C	83	20	36
TOTAL		165	36	84

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur général	A	1	0	0
Ingénieur en chef hors classe	A	2	1	1
Ingénieur en chef	A	3	0	0
Ingénieur hors classe	A	11	2	0
Ingénieur Principal	A	23	10	0
Ingénieur territorial	A	43	20	0
Technicien Principal 1ère classe	B	36	23	1
Technicien principal 2ème classe	B	30	11	0
Technicien territorial	B	44	14	0
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	252	141	16
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	189	84	55
Adjoint technique territorial	C	275	154	58
Agent de maîtrise Principal	C	57	38	1
Agent de maîtrise	C	106	58	4
TOTAL		1072	556	136

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

Puéricultrice hors classe	A	3	1	0
Puéricultrice classe supérieure	A	3	1	0
Puéricultrice classe normale	A	2	1	0
Assistant socio-éducatif hors classe	A	1	0	0
Assistant socio-éducatif classe supérieure	A	1	0	0
Assistant socio-éducatif classe normale	A	1	0	0
Educateur de jeunes enfants cl exceptionnelle	A	1	0	0
Educateur de jeunes enfants	A	15	10	2

Envoyé en préfecture le 17/06/2021

Reçu en préfecture le 17/06/2021

2

Affiché le

10

SLO

ID : 050-200067205-20210617-P178_2021-AR

Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	13		
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	18		
ATSEM Principal de 1ère classe	C	17		
ATSEM Principal de 2ème classe	C	17	9	6
Agent social principal 1ère classe	C	3	1	1
Agent social principal 2ème classe	C	4	1	1
Agent social territorial	C	17	13	8
TOTAL		116	67	34

FILIERE SPORTIVE

Conseiller des activités physiques et sportives	A	1	0	0
ETAPS Principal 1ère classe	B	6	5	0
ETAPS Principal 2ème classe	B	6	5	0
ETAPS	B	16	14	0
Opérateur APS qualifié	C	1	0	1
TOTAL		30	24	1

FILIERE CULTURELLE

Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	0	0
Ass. d'Ens. Artist. Principal 1ère classe	B	20	10	6
Ass. d'Ens. Artist. Principal 2ème classe	B	14	8	8
Ass. d'Ens. Artistique	B	9	6	6
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	0	0
Adjoint territorial du patrimoine	C	2	1	1
Ass. De conservation principal de 1ère classe	B	2	1	0
TOTAL		51	27	21

HORS FILIERE

Animateur du patrimoine		1	1	0
CDI Droit privé		5	5	0
TOTAL		6	6	0

TOTAL GENERAL		1915	918	297
----------------------	--	-------------	------------	------------